



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : 16 décembre 2025

Numéro de la délibération : DEL/NLB/25/12/273

<p>Date Convocation 01/12/2025</p> <p>Date Affichage 09/12/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 16 - procurations 04 - absents 07 	<p>Le 16 Décembre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><u>PRESENTS 16</u> : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier MARTIN, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Patrice BERNARD,</p> <p><u>PROCURATIONS 4</u> : Alice MARTIN, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Yannick RIVALIN, qui ont donné respectivement procuration à Didier MARTIN, Isabelle CADOU, Judith LE RALLE, Patrice BERNARD,</p> <p><u>ABSENTS 7</u> : Valérie AURIAUX, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU</p> <p><u>SECRETAIRE</u> : Rémy BONNIN</p>
--	---

MODIFICATION DE DENOMINATION D'UN BUDGET

Rapporteur : Carole CHARUAU

Historiquement, l'un des premiers budgets communaux qui a été inscrit sous forme de budget annexe a été le budget du « Lotissement Hollandais Volant ». Puis, d'autres lotissements ont été créés et inscrits au même budget annexe.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget « Lotissement Hollandais Volant » adopté par délibération en date du 17/11/2003,

Considérant que la dénomination actuelle du budget intitulé « Lotissement Hollandais Volant » ne correspond plus de manière adéquate à l'activité ou au service concerné ;

Considérant qu'il convient, pour une meilleure lisibilité des documents comptables et administratifs, de modifier ce nom ;

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR) :

- ♦ **RENOMME** le budget actuellement intitulé « **Lotissement Hollandais Volant** » est renommé « **Lotissements** » à compter de l'exercice budgétaire 2026.
- ♦ **ACTE** que la nouvelle dénomination sera utilisée dans tous les documents budgétaires, comptables et administratifs s'y rapportant.
- ♦ **AUTORISE** Madame La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise au contrôle de légalité et affichée conformément aux dispositions en vigueur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU